

PROFESSION INDÉPENDANTE

URSSAF DE L'ISERE
38046 GRENOBLE CEDEX 9

2112C 388

A GRENOBLE, le 14 Décembre 2011

Tél.: 04.37.60.10.51 www.urssaf.fr

POUR NOUS CONTACTER

NADINE BORLA GESTIONNAIRE CPTEs
TEL: 04 37 60 10 51



9920/4032 / 015 / 334

07757P/01F/01



MR MEYTRAS FRANCOIS
MONITEUR DE SKI
LE GRAND PRE
38880 AUTRANS

RÉFÉRENCES

NNI	151063802100854
N° Siret	42889739100010
N° TI	388 3902447209 9

Page 1 / 2

PRÉLÈVEMENTS MENSUELS 2012

Monsieur,

Vous avez choisi de payer vos cotisations sociales personnelles par prélèvement mensuel.

Les montants indiqués ci-dessous correspondent à vos cotisations provisionnelles 2012 allocations familiales et CSG/CRDS ainsi qu'à la contribution à la formation professionnelle.

Ces cotisations seront prélevées sur le compte suivant :

CODE ETABLISSEMENT BANCAIRE : 13906

CODE GUICHET : 00049

N° DE COMPTE BANCAIRE : 15020100002

IBAN - Identifiant international de compte : FR76 1390 6000 4915 0201 0000 296

BIC - Identifiant international de l'établissement : AGRIFRPP839

Par ailleurs, en octobre 2012, il sera procédé à la régularisation de vos cotisations provisionnelles 2011, sur la base de vos revenus professionnels définitifs 2011. Vous recevrez, le cas échéant, un appel de cotisations complémentaire pour les mois de novembre et décembre 2012.

Mes collaborateurs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,
Le Directeur

CALENDRIER DE VOS PRÉLÈVEMENTS 2012

Dates	Montants	Dates	Montants
20 janvier 2012	178	20 juin 2012	178
20 février 2012	231*	20 juillet 2012	178
20 mars 2012	178	20 août 2012	178
20 avril 2012	178	20 septembre 2012	178
21 mai 2012	178	22 octobre 2012	179
TOTAL			1 834 €

* dont contribution à la formation professionnelle 2011 : 53 euros.